

**Appel à
manifestation
d'intérêt sur
les paysages
agricoles
2018-2020**



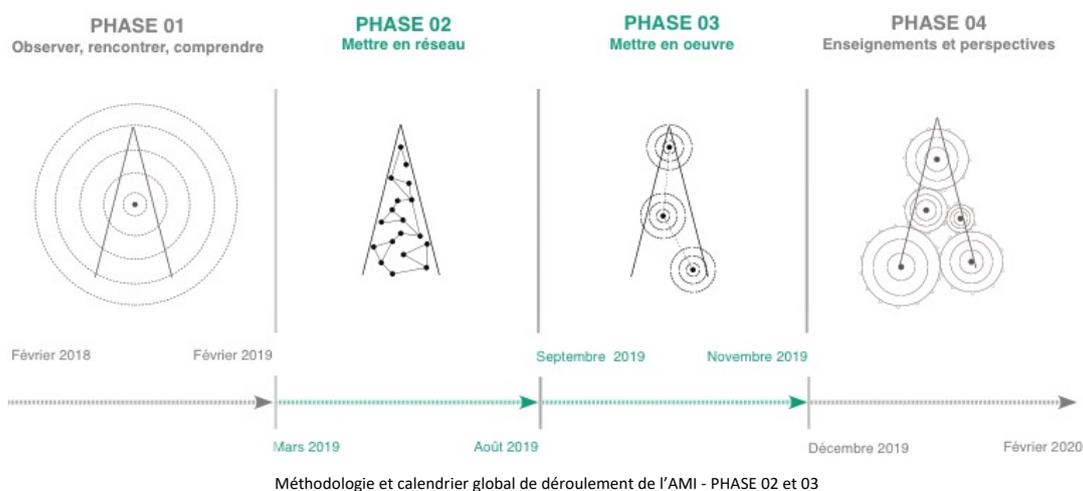
PHASES 02 et 03

**Mettre en réseau
et mettre en œuvre**

AXE 1 : DEVELOPPER L'ECOPASTORALISME EN MEDOC.....	4
MISE EN RESEAU AUTOUR DE L'ECOPASTORALISME	4
<i>Atelier de mise en réseau</i>	4
<i>Pistes de travail pour la mise en œuvre d'un chantier pilote.....</i>	7
CHANTIER PILOTE SUR L'ECOPASTORALISME EN MEDOC	7
<i>Livre blanc de l'écopastoralisme en Médoc.....</i>	7
<i>Premières rencontres professionnelles de l'écopastoralisme en Médoc</i>	8
AXE 02 : MIEUX CONNAITRE LES ESPACES AGRICOLES DE VENTE ET D'ACCUEIL EN MEDOC.....	10
MISE EN RESEAU AUTOUR DES ESPACES AGRICOLES DE VENTE ET D'ACCUEIL	10
<i>Visites de terrain et entretiens individuels</i>	10
<i>Atelier-repas de mise en réseau</i>	10
<i>Atelier de captations visuelles et sonores sur les fermes.....</i>	13
<i>Atelier-projection des captations visuelles et sonores sur les fermes.....</i>	14
CHANTIER PILOTE SUR LES ESPACES AGRICOLES DE VENTE ET LIEUX D'ACCUEIL EN MEDOC	15
<i>Premier film sur les pratiques agricoles et expériences paysagères en Médoc.....</i>	15
AXE 03 : UNE MEDIATION CULTURELLE ET PAYSAGERE SUR LE MARAIS DE SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE	20
MISE EN RESEAU AUTOUR DE LA MEDIATION CULTURELLE ET PAYSAGERE SUR LE MARAIS DE SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE	20
<i>Balade à vélo de repérage.....</i>	20
<i>Atelier-balade de mise en réseau</i>	21
<i>Pistes de travail pour la mise en œuvre d'un chantier pilote.....</i>	26
CHANTIER PILOTE D'UNE MEDIATION CULTURELLE ET PAYSAGERE SUR LE MARAIS DE SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE	26
<i>Premier atelier multi-acteurs du marais de Saint-Julien-Beychevelle.....</i>	26

L'équipe de l'AMI postule que la nature des réseaux d'acteurs préfigure les modalités de l'action du futur Pnr. La seconde phase de mars à septembre 2019 a donc cherché à imaginer des méthodes et à créer des espaces collectifs de rencontre pour mettre en réseau et en mouvement de petits groupes d'acteurs locaux émergents ou nouveaux autour de trois axes identifiés les mois précédents.

D'octobre à décembre 2019, une fois les trois réseaux d'acteurs constitués, l'équipe de l'AMI a ensuite imaginé et mis en œuvre trois chantiers pilotes. Une autre hypothèse de l'AMI part du principe que la transition agricole ne pourra se développer et se déployer dans les territoires qu'à travers la mise en œuvre d'expériences concrètes et opérationnelles, aussi limitées soient-elles. Ces chantiers pilotes constituent donc des prototypes de projets qu'il s'agira de poursuivre, amplifier ou généraliser pour le futur Pnr à l'avenir.



AXE 1 : Développer l'écopastoralisme en Médoc

Mise en réseau autour de l'écopastoralisme

Atelier de mise en réseau

La première phase de l'AMI a mis au jour un contexte spécifique, des connaissances inédites et l'existence d'une dynamique forte de l'écopastoralisme en Médoc. Cette deuxième phase s'est donnée plusieurs objectifs entrelacés et interdépendants. D'une part, la consolidation des connaissances acquises jusque-là pour souder, sur cette base, une petite communauté de pratiques et d'intérêts. D'autre part, l'identification de leviers et d'obstacles au développement de l'écopastoralisme et des enjeux partagés sur lesquels bâtir une ou plusieurs petites actions concrètes à mettre en œuvre dans une troisième phase.

Pour ce faire, une vingtaine d'acteur.rice.s concerné.e.s par l'écopastoralisme (éleveur.se.s, gestionnaires d'espaces naturels, propriétaires fonciers et châteaux viticoles, associations et partenaires, collectivités locales, élu.e.s) se sont réunis le 15 mai 2019 à Cussac-Fort-Médoc. Cet atelier s'est tenu à l'extérieur pour la première partie puis dans la salle de la chapelle pour la seconde. Le choix du lieu de l'atelier s'est fait en relation directe avec le thème, dans un espace patrimonial exceptionnel géré par des pratiques d'écopastoralisme. Quatre temps forts ont marqué ce moment de rencontre et de partage.



Atelier au Fort Médoc à Cussac-Fort-Médoc le 15 mai 2019

Temps 01 : « Qui sommes-nous ? »

A leur arrivée, les participant.e.s sont accueillis en extérieur autour d'un café. Ils choisissent un badge parmi 4 proposés (éleveur.se.s, associations, collectivités, gestionnaires ENS) en y inscrivant leur nom pour faciliter les présentations. Une fois l'atelier introduit par les membres de l'équipe de l'AMI, les participant.e.s se rassemblent en cercle avec pour consigne, à l'aide de fils de laine, de tisser un lien entre eux et les participant.e.s avec qui ils travaillaient déjà. Une fois leurs liens tissés et entremêlés, chacun.e d'eux s'est présenté de façon plus détaillée en indiquant sa fonction, ses collaborateur.rice.s et ses liens avec l'écopastoralisme.



Exercice du fil de laine pour identifier les réseaux d'affinités autour de l'écopastoralisme

Temps 02 : « Partageons nos connaissances »

De retour en salle, les résultats de l'enquête de terrain et des entretiens menés en 2018 sont présentés par l'équipe de l'AMI et soumis aux réactions et remarques de l'assemblée d'acteurs présents. Les intentions de l'équipe de constituer un réseau d'acteur.rice.s actifs sur l'écopastoralisme en Médoc en commençant par la construction du contenu d'un document de synthèse diffusable sur ces pratiques est également mis en discussion.



Présentation des résultats de l'enquête de terrain et des entretiens menés en 2018

Temps 03 : « L'écopastoralisme et nous »

Les participant.e.s sont ensuite répartis en trois sous-groupes. Les échanges sur chaque table sont orchestrés par un animateur.rice. Les participant.e.s ont le loisir d'appuyer leurs propos sur une sélection de photos représentant une certaine diversité des pratiques de l'écopastoralisme. L'identification des enjeux de l'écopastoralisme et des leviers d'action possibles se fait par la recherche de mots-clés partagés qui sont ensuite modélisés et projetés en direct dans la salle.



Échanges en sous-groupes autour d'un animateur par table



Nuage de mots sur les enjeux et les leviers d'action de l'écopastoralisme

Temps 04 : « Démonstration de chien de berger et échanges de contacts »

Pour conclure l'atelier, l'association Médoc Laine s'est adonnée à une démonstration de dressage de chiens de troupeaux. Ce temps plus informel dans son animation a permis pour certaines personnes de poursuivre leurs échanges initiés en salle, pour d'autres de faire plus ample connaissance et pour quelques-un.e.s de s'échanger des contacts pour éventuellement travailler ensemble.



Démonstration de dressage de chiens de troupeaux sur les espaces extérieurs du Fort

Pistes de travail pour la mise en œuvre d'un chantier pilote

A l'issue de cet atelier, trois pistes de travail se sont dégagées en relation avec trois thèmes. Sur celui de la « *connaissance et la communication* », l'enjeu est de donner à voir la diversité et la réalité de ces pratiques et de communiquer auprès des institutions, des associations, des habitant.e.s et de tous ceux qui pourraient participer à développer l'écopastoralisme en Médoc.

Sur la question du « *foncier* », il est apparu évident de favoriser la mise en relation des éleveur.se.s et des propriétaires fonciers qui pourraient faire appel à l'écopastoralisme. Autrement dit, il convient de disposer d'une plateforme où puissent se rencontrer l'offre et la demande.

Enfin, concernant la « *filière* », si l'objectif premier de l'activité n'est pas économique, cela ne doit pourtant pas empêcher de développer les débouchés économiques de la production issue de l'écopastoralisme (viande exclusivement) pour en valoriser la qualité et les singularités d'ores et déjà connue et reconnue en Médoc.

Chantier pilote sur l'écopastoralisme en Médoc

Sur la base des trois pistes de travail dégagées précédemment, il est rapidement décidé de faire jouer au Pnr un rôle central de pivot dans l'animation et la mise en œuvre des actions de ce chantier pilote. En effet, produire des connaissances, animer un groupe d'acteur.rice.s et de projet, jouer un rôle d'intermédiaire et de facilitateur au sein de ce groupe : toutes ces compétences font partie de l'ADN du Pnr et existent déjà dans l'équipe. Lors de cette troisième phase, il s'agit en particulier de tester le rôle d'animateur du Pnr d'une cellule de projet consacrée à l'écopastoralisme. Dans cette perspective, deux pistes prennent la forme de deux actions concrètes à explorer. L'une sur la « *connaissance et la communication* » sous la forme d'un document de connaissances éditables et diffusables. L'autre sur le « *foncier* » et la mise en relation de l'offre (éleveur.se.s) et la demande (propriétaires) à travers l'organisation d'un événement dédié.

Livre blanc de l'écopastoralisme en Médoc

L'un des rôles du Pnr Médoc est d'être une plateforme en matière de conseil et de sensibilisation sur la préservation et la gestion des paysages. Dans cette perspective, le Pnr s'est lancé dans la rédaction et la publication d'une série thématique de « *Livres blancs* » qui, tels que décrits par le Parc, ont « *vocation à donner des clés et des outils aux collectivités, aux aménageurs, ou aux particuliers sur toute une série de sujets liés à l'aménagement et au cadre de vie* ».

Sur la base de cette dynamique de projet déjà engagée par le Pnr, il est décidé qu'après un premier tome consacré à l'urbanisme, le second tome de cette série serait consacré à l'écopastoralisme en tant qu'outil de gestion agro-écologique des espaces naturels mais aussi des territoires vécus et des paysages du quotidien. Dans cette perspective, les connaissances issues des précédentes investigations de terrain sont réunies et organisées au sein d'un seul et même document. Celui-ci établit un diagnostic des pratiques d'écopastoralisme en Médoc : types de paysages générés par la pratique d'écopastoralisme, cartographie des initiatives médocaines, description des projets, typologie des pratiques, annuaire des acteur.rice.s

locaux, bibliographie... Autant de connaissances utiles pour mettre en place un vrai projet d'écopastoralisme médocain.

Livre blanc de l'urbanisme du paysage et de l'architecture

Pour une valorisation et un aménagement
qualitatif des zones d'activités en Médoc



Tom 1 du livre blanc de l'urbanisme et des paysages dédié à l'aménagement des zones d'activités

Premières rencontres professionnelles de l'écopastoralisme en Médoc

Le 16 décembre 2019 dans la salle des fêtes de la commune de Cussac-Fort-Médoc ont lieu les « Premières rencontres professionnelles de l'écopastoralisme en Médoc ». Cet événement a eu pour vocation d'activer l'un des principaux leviers identifiés lors de la phase précédente en faveur du développement de l'écopastoralisme : la mise en relation des propriétaires fonciers et des éleveur.se.s qui pourraient fournir ce type de service.

Une trentaine de personnes ont répondu présents à cette invitation. L'animation de cet atelier s'est inspirée de la méthode du « speed dating » ou de la « rencontre minute ». Le dispositif est simple. Dix tables sont disposées en cercle dans la salle. En son centre est installé un poste d'animation et de restauration libre d'accès pendant le temps de l'animation. A chacune des dix tables, un éleveur ou éleveuse est installé.e. Sous la forme d'entretiens courts d'une durée de 7 minutes, les propriétaires fonciers tournent d'une table à une autre afin de rencontrer l'ensemble des éleveur.se.s.

Un dernier temps convivial autour du buffet sert à approfondir et à préciser les liens engagés lors des précédentes discussions par l'échange de numéros de téléphones et autres cartes de visite.





Atelier sous la forme d'un speed dating dans la salle des fêtes de Cussac-Fort-Médoc

Axe 02 : Mieux connaître les espaces agricoles de vente et d'accueil en Médoc

Mise en réseau autour des espaces agricoles de vente et d'accueil

Visites de terrain et entretiens individuels

Pour débiter cet axe de travail, un inventaire précis des exploitant.e.s concernés par le sujet est établi à partir des connaissances acquises lors de la première phase et d'un inventaire réalisé en 2017 par le Pays. L'équipe fait rapidement le choix de travailler avec peu d'exploitant.e.s dans l'idée de construire leur mise en réseau sur la base de relations interpersonnelles plus étroites et relevant de la sphère intime et amicale. Pour ce faire, sur la trentaine d'exploitant.e.s concernés et identifiés sur le territoire du Médoc, huit sont présélectionnés grâce à l'analyse croisée d'une carte localisant leur siège d'exploitation et d'un tableau multicritère (modes de commercialisation et de production, diversification des lieux de vente et des activités, formes d'aménagement et attention portée à l'espace de vente et d'accueil, appartenance à une entité paysagère, proximité géographique entre agriculteurs).

Du 15 au 19 mai 2019, l'équipe va à la rencontre des huit agriculteur.rice.s présélectionnés sous la forme de visites et d'entretiens individualisés sur leur ferme. Ces entretiens servent à faire connaissance, à exposer le travail mené dans le cadre de l'AMI, ses premiers résultats, sa méthode, ses objectifs. Les entretiens n'ont pas fait l'œuvre d'un guide d'entretien préalable. Les échanges ont duré en moyenne deux heures à la fois à l'intérieur, pour d'abord faire connaissance, puis à l'extérieur, pour visiter la ferme. L'objectif est de découvrir la manière dont l'interlocuteur.rice s'inscrit dans une forme de transition agricole en relation avec le sujet des espaces de vente et lieux d'accueil. L'intérêt et l'engagement de l'agriculteur.rice à vouloir participer est déterminant dans la sélection finale de quatre interlocuteur.rice.s privilégiés sur les huit présélectionnés.



Visites et entretiens individualisés sur les fermes de huit agriculteurs présélectionnés du Nord Médoc

Atelier-repas de mise en réseau

Cet atelier vise à créer des conditions favorables et conviviales de rencontres et d'échanges dans un restaurant où les produits des convives sont transformés et cuisinés et, ainsi, de pouvoir déguster les paysages à la fourchette et d'en parler. L'objectif est que le petit nombre

d'agriculteur.rice.s sélectionnés fasse connaissance et qu'une possible synergie et coopération entre eux et l'équipe de l'AMI naisse autour d'une petite action concrète. Le sujet des discussions demeure bien les paysages agricoles des marais du Nord au prisme du sujet des espaces de ventes et lieux d'accueil. Au-delà des activités propres aux agriculteur.rice.s invités sont abordées les relations entre les notions de paysage, de terroir, de produit, de bien-être animal, de cadre de vie, de respect du vivant... L'atelier a lieu le 30 mai 2018 en soirée à *La fleur au fusil* à Saint-Vivien-Médoc autour de quatre temps correspondant aux quatre parties du menu.



Lieu de l'atelier-repas au restaurant la fleur au fusil à Saint-Vivien-Médoc

Temps 01 : Un kir médocain pour faire connaissance

Les échanges débutent par un tour de table de présentation rapide de l'ensemble des convives. Chaque personne est invitée à livrer une description personnelle des paysages des marais du Nord à partir d'une photo sélectionnée dans un corpus de 18 photos du marais du Nord Médoc puisé dans l'atlas des paysages de la Gironde.



Atmosphère d'échanges conviviale et agréable du repas

Suite à ce premier exercice, les participant.E.s relèvent l'aspect calme et vide du territoire médocain : « Une des qualités du Médoc, c'est qu'il n'y a personne, on peut se balader une journée sans voir personne ». En plus de la lumière singulière de ces paysages du Nord Médoc, pour eux, il est important de souligner qu'ils sont façonnés par l'homme grâce à la construction des digues.

Temps 02 : Un tartare d'huitres pour découvrir les pratiques agricoles

Ce temps du repas est l'occasion d'apprendre à connaître en détail les trois exploitant.e.s invités. A tour de rôle, ils sont invités à présenter leurs activités en détaillant l'histoire de leur

installation dans les marais du Nord, leurs modes de commercialisation, de transformation et/ou de valorisation de leurs produits, lieux et techniques de vente, d'accueil du public à la ferme.



Plats cuisinés à partir des produits des agriculteurs invités

Les exploitant.e.s évoquent les difficultés qu'ils peuvent parfois rencontrer pour obtenir des permis de construire pour leurs bâtiments agricoles dans les marais. Le CAUE de la Gironde a été identifié comme un acteur pouvant apporter de l'aide dans ce type procédure. Ils soulignent également le travail intense que demande leur activité et les problèmes pour mener à bien tous leurs projets. Néanmoins, ils reconnaissent qu'avec un peu de patience et le bénéfice des aides agricoles, les choses avancent petit à petit.

Temps 03 : Une joue et queue de bœuf, sauce au vin et légumes croquants pour s'imaginer à la place des clients

Dans ce troisième temps, les trois exploitant.e.s sont invités à décrire l'expérience paysagère de clients fictifs venant sur leur siège d'exploitation pour leur acheter des produits. Pour ce faire, le choix leur est donné de privilégier un profil de client.e parmi un jeu de 6 cartes. Autre contrainte, la description du parcours de leurs client.e.s fictifs doit débiter 1 km avant leur arrivée sur l'exploitation et détailler leurs modes de déplacements, les lieux traversés, les éléments vus, leurs gestes, attitudes, actions etc.



Outils d'animation et d'échanges mobilisés lors du repas

Cet exercice fait constater aux agriculteur.rice.s que leurs exploitations ne sont peut-être pas toujours faciles à trouver et que la mise en place ou l'accentuation de panneaux signalétiques peuvent peut-être y remédier. Raphaël Garcia, chargé de mission paysage et urbanisme du Pnr, souligne que l'installation de ces panneaux sera bientôt régie par un règlement de la

publicité sur le territoire. Cet exercice révèle aussi que l'accueil du public sur leurs exploitations n'est pas toujours aisé, notamment en termes de respect des règles de sécurité (dangers de la circulation des engins agricoles) et de leur vie privée (non-respect des horaires d'ouverture). Il est également apparu important à leurs yeux de sensibiliser à leurs pratiques agricoles les consommateur.rice.s qui sont de plus en plus nombreux à respecter l'environnement.

Temps 04 : Un pavlova aux fraises pour coopérer autour d'une action

Le dessert est consacré à une synthèse orientée et partagée des discussions précédentes afin d'essayer de faire émerger une ou des pistes de travail pour mener une action concrète collectivement entre tous les convives réunis autour de la table.

Ce qui semble important pour les agriculteur.rice.s est que l'accueil à la ferme construise une relation étroite entre le consommateur.rice, le producteur.rice, les lieux et les pratiques de production. La vente à la ferme répond bien à un besoin des consommateur.rice.s de venir voir et vérifier par eux-mêmes que les agriculteur.rice.s sont bien producteurs et non des revendeurs. Mais l'accueil du public doit être bien pensé en lien avec l'organisation de l'exploitation pour éviter tout risque de conflits ou d'accidents avec les clients. L'affichage des horaires d'ouverture à l'entrée de la ferme et l'installation de panneaux directionnels semblent également à intégrer pour réussir l'accueil et la cohabitation d'activités aux logiques différentes (production, logement, accueil/vente).

L'un des trois exploitant.e.s à la table regrette, par exemple, que des promeneur.se.s puissent aujourd'hui se balader dans les marais, en bordures de ses champs, sans voir et comprendre qu'ils passent devant une ferme en maraîchage bio. Dès lors, les questions suivantes se sont posées : comment serait-il possible d'informer et de faire comprendre au public les particularités des paysages traversés et des pratiques agricoles associées ? En quoi le paysage pourrait-il vous aider à communiquer et informer les consommateur.rice.s sur vos activités ? Comment l'environnement de vos exploitations pourrait-il permettre aux consommateur.rice.s de comprendre vos activités ?

En guise de synthèse, les agriculteur.rice.s se sont accordés à dire qu'il était difficile pour eux d'identifier les singularités ou spécificités de leurs pratiques agricoles par rapport à d'autres pratiques plus conventionnelles. Ce premier travail de construction de connaissances est une piste de travail autour de laquelle les convives pourraient se fédérer avec l'aide des compétences de l'équipe de l'AMI.

Atelier de captations visuelles et sonores sur les fermes

Les 20 et 21 juin 2019, un séminaire du projet de recherche régional intitulé « *Marginov* » et dont l'AMI constitue un territoire-laboratoire a lieu sur le territoire du Médoc. L'équipe saisit alors cette opportunité pour prolonger les pistes de travail de l'atelier-repas. La dizaine de chercheur.e.s participant au séminaire est donc invitée à réaliser des captations visuelles et sonores, sur une matinée et chez les quatre agriculteur.e.s impliqués dans cet axe de travail.



Captations sonores et visuelles chez l'une des quatre agriculteur.rice.s lors du séminaire Marginov

Le vendredi 21 juin dans la matinée, quatre sous-groupes composés de trois à quatre chercheur.e.s et membres de l'équipe de l'AMI sont accueillis sur les quatre fermes concernées. Chaque sous-groupe dispose d'un outil de captation différent : une caméra et un vidéaste pour le premier groupe, un drone et un pilote pour le second, un enregistreur sonore et un technicien pour le troisième et, enfin, un appareil photo pour le dernier. Tous ont pour consigne de réaliser des captations courtes, peu nombreuses et ciblées sur des éléments précis capables d'illustrer ce qui peut caractériser les singularités ou spécificités des pratiques agricoles des agriculteur.rice.s rencontrés. Le protocole de déroulement de la rencontre est identique pour tous les groupes. Le choix des captations se fait en accord avec l'hôte au fil d'une discussion libre à pied et à ses côtés sur son exploitation.

Atelier-projection des captations visuelles et sonores sur les fermes

L'objectif recherché par ce dernier atelier de la phase de mise en réseau est de fédérer le petit groupe de quatre agriculteur.rice.s impliqués autour de l'objectif consistant à construire une connaissance paysagère. Une connaissance inédite sur les singularités et spécificités de leurs pratiques agricoles par l'entrée du paysage et le prisme des espaces de vente et lieux d'accueil. Pour ce faire, l'atelier a lieu le 25 septembre 2019 dans le salon de l'une des quatre agriculteur.rice.s en présence des trois autres et de membres de l'équipe de l'AMI.



Projection et échanges à partir des captations sonores et visuelles

Une fois les captations projetées, écoutées et discutées, l'équipe de l'AMI propose aux convives de poursuivre les échanges en deux sous-groupes de 3 personnes sur les types de rapports « *homme-milieu* » que les captations ont réussi à mettre en lumière. Une liste préalable est constituée par l'équipe de l'AMI pour accompagner et nourrir les échanges si

besoin : rapport aux animaux domestiques, aux animaux sauvages, aux insectes, aux plantes, à l'eau, à la terre, au soleil, à la pluie...

Une fois les rapports « *homme-milieu* » partagés et débattus collectivement, les agriculteur.rice.s valident le sujet de chantier pilote proposé par l'équipe de l'AMI de réaliser un film commun et collectif. L'objectif est de concrétiser les premiers travaux de construction d'une connaissance sur les singularités et spécificités de leurs pratiques agricoles. Il est aussi convenu que les matériaux récoltés lors des captations visuelles et sonores ainsi que la liste des rapports « *homme-milieu* » réalisée lors de cet atelier constitueront la matière première pour construire le contenu et la trame narrative du film. Tou.te.s se sont entendus sur le fait que ce film doive être conçu à la fois comme un objet de communication pouvant être utilisé par les agriculteurs eux-mêmes et comme, au moment du tournage et de la projection notamment, une opportunité supplémentaire et une modalité d'enquête complémentaire pour travailler sur le sujet traité.

Chantier pilote sur les espaces agricoles de vente et lieux d'accueil en Médoc

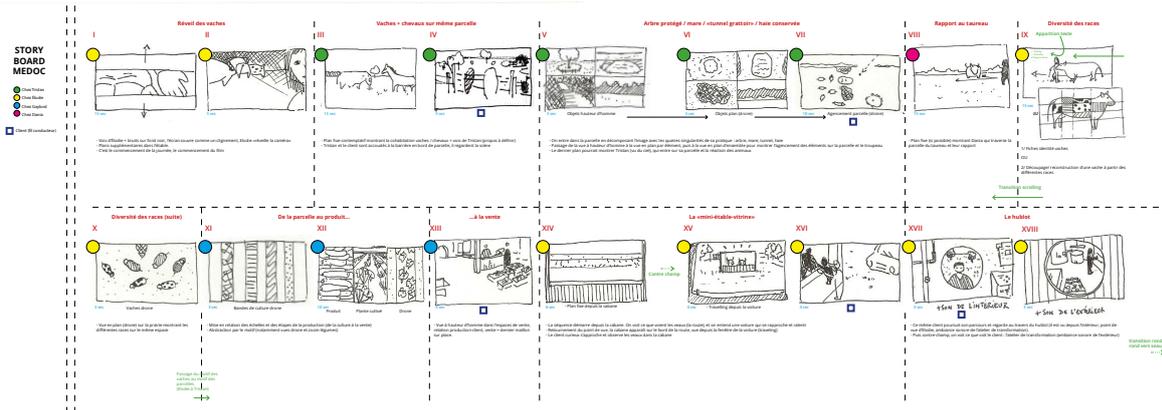
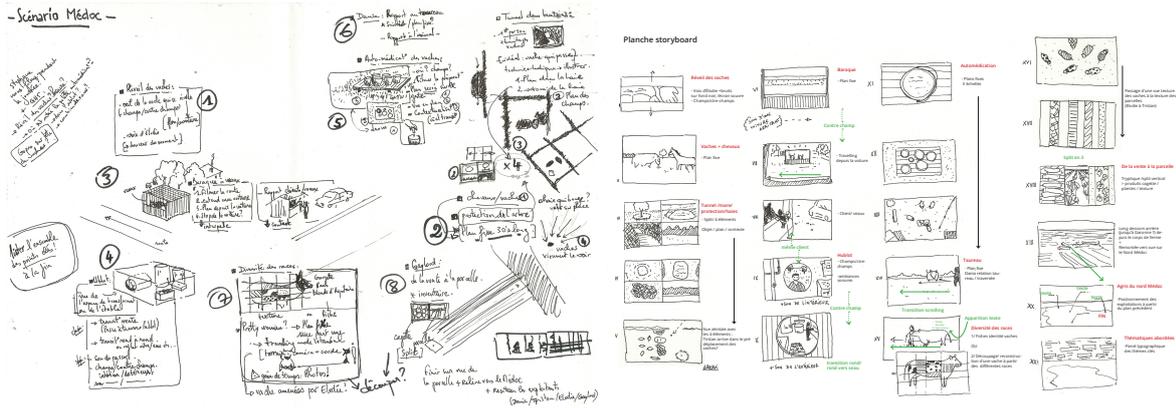
L'objectif de cette troisième phase consiste donc à réaliser un film court pour rassembler et organiser dans un récit commun la connaissance acquise sur les singularités et spécificités de ce type de pratiques agricoles relevant de la transition agricole, à travers notamment le prisme des espaces de vente directe et d'accueil. La réalisation du film est confiée à des paysagistes-vidéastes professionnels (<https://www.lesbobinesdupaysage.com/>) et la coordination est quant à elle assurée par les membres de l'équipe de l'AMI impliqués sur cet axe de travail.

Premier film sur les pratiques agricoles et expériences paysagères en Médoc

Scénario de tournage du film

Trois versions de scénario du film sont nécessaires pour aboutir à une version permettant le tournage concret dans les fermes avec les agriculteurs-acteurs. Le scénario est co-rédigé entre les membres de l'équipe de l'AMI et les deux paysagistes-vidéastes en tenant compte des rapports homme-milieu identifiés préalablement et de la possibilité ou non de les mettre en scène en fonction des contraintes liées à la saison de tournage, de la durée limitée du tournage (deux jours), du format court du film, de la disponibilité des agriculteur.rice.s, etc.

-Scénario Médoc-



Trois versions différentes et progressives de scénarios du film

Au final, l'équipe choisit de mettre en scène cinq types de rapports « *homme-milieu* » identifiés avec les agriculteurs précédemment, à savoir le rapport aux animaux domestiques, le rapport aux plantes, le rapport à l'eau, le rapport à la terre et le rapport aux clients.

Le film propose de suivre un consommateur venant acheter des produits à la ferme ou sur les marchés. D'une ferme à l'autre, ce consommateur découvre à l'intérieur même des paysages, aux côtés des agriculteurs eux-mêmes, quelques-uns des rapports qui les unissent à leur milieu. Le visiteur se fait donc « *ouvrir les portes des paysages* » et se fait également expliquer les pratiques agricoles quotidiennes qui participent à en modeler la matérialité visible.

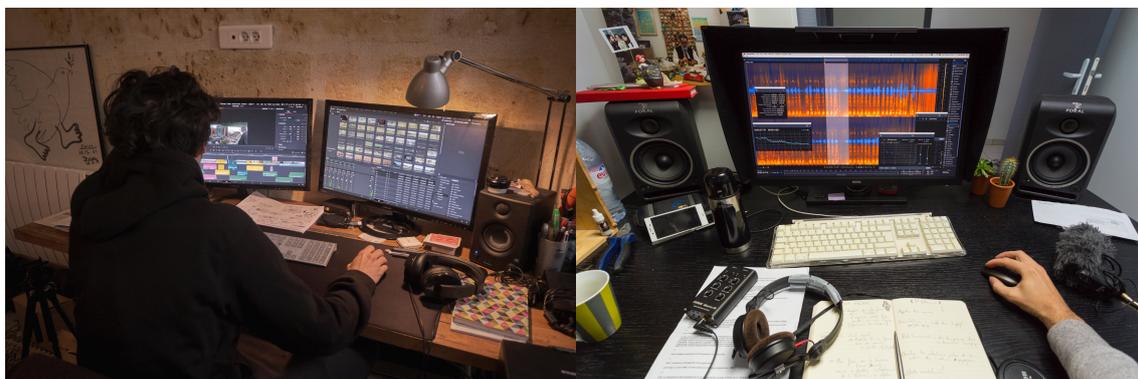
Tournage et montage du film

Le tournage a lieu les 25 et 26 octobre 2019. Une demi-journée de tournage est consacrée à chaque agriculteur.rice sur le siège de leur ferme. Les agriculteur.rice.s jouent leur propre rôle, dirigé par les vidéastes. Les plans n'ont pas toujours pu être tournés de manière chronologique par rapport au scénario initialement prévu. Toutes les scènes imaginées préalablement définies n'ont également pas toujours pu l'être en raison de facteurs imprévus. De nouvelles scènes ont donc dû être imaginées sur le moment avec les agriculteur.rice.s eux-mêmes. Ces nécessaires adaptations et improvisations étaient attendues par les vidéastes. En effet, ces adaptations sont inhérentes (voire même peuvent être parfois recherchées par les vidéastes) à ce type de tournage et de film mettant en jeu les registres du documentaire et de la fiction. Les plans et scènes sont filmés de trois manières différentes et complémentaires : à la caméra fixe sur pied, à la caméra mobile à l'épaule avec un stabilisateur et avec un drone.



Tournage sur d'une demi-journée avec chacun des quatre agriculteurs-acteurs sur leurs fermes

Une fois le tournage achevé, les vidéastes se lancent dans le montage. Une semaine est nécessaire pour l'effectuer et aboutir à la version finale du film.



Travail de montage du film sur les images et les sons

Jaquette du DVD du film

L'équipe choisit de donner une importance toute particulière à la jaquette du DVD du film. L'objectif est de faire de cet objet une œuvre artistique unique en série très limitée et numérotée pour lui donner une qualité esthétique et une valeur symbolique fortes. L'équipe de l'AMI fait appel à Pierre Jeannot, artiste-graphiste installé en Creuse et habitué à ce type de travaux, en lui confiant la mission de concevoir le graphisme et la réalisation des jaquettes. L'artiste choisit de créer un motif graphique commun entre les quatre agriculteur.rice.s tout en singularisant chaque jaquette par un motif graphique et une couleur spécifique pour

chacun. Pour réaliser les jaquettes, il utilise la technique de la sérigraphie. Les jaquettes sont réalisées dans l'atelier d'une association creusoise de sérigraphie (Les Michelines) à Felletin.



Étapes de la création graphique à la réalisation sérigraphique des jaquettes des DVD du film

Atelier-projection du film

Pour l'animation de cet atelier, l'équipe de l'AMI prend en référence la bande dessinée « Les ignorants » réalisée par Etienne Davodeau. Dans cette BD, l'auteur s'initie pendant une année au travail de la vigne en compagnie d'un vigneron tout en lui expliquant et lui faisant découvrir en échange les arcanes du monde de l'édition et de la bande dessinée. Ainsi, cet atelier est construit pour qu'en échange du temps que les agriculteur.rice.s ont accordé à l'équipe de l'AMI pour les faire accéder à leur monde, les vidéastes et l'artiste graphiste puissent leur faire découvrir toutes les étapes de réalisation du film et de conception de la jaquette du DVD. L'atelier-projection a lieu le 4 décembre 2019 pour la deuxième fois dans le salon de Dania Boettcher-Roux sous la forme d'un apéro dinatoire aux saveurs locales et biologiques.



Atelier de projection du film et échanges autour des pistes de prolongements du chantier pilote

Des pistes concrètes de prolongements de ce chantier pilote ne sont pas apparues de manière évidente pour les quatre agriculteur.rice.s. En revanche, il leur est apparu nécessaire à présent d'élargir à un groupe plus large et à d'autres zones du Médoc la démarche de construction de connaissances sur les singularités et spécificités des pratiques agricoles et expériences paysagères par le prisme des espaces de vente et lieux d'accueil. Il semble donc nécessaire de solliciter une rencontre collective avec la trentaine d'agriculteur.rice.s sur le territoire médocain relevant de la transition agricole (culture biologique, circuits-courts, vente directe, etc.).

AXE 03 : Une médiation culturelle et paysagère sur le marais de Saint-Julien-Beychevelle

Mise en réseau autour de la médiation culturelle et paysagère sur le marais de Saint-Julien-Beychevelle

Au regard de l'actualité du futur Pnr, cet axe de travail s'est appuyé sur un projet en cours sur le marais de Beychevelle de création d'un cheminement pédestre et/ou cycliste, entre la future Maison du Parc (Saint-Laurent-Médoc) et le port de Beychevelle (Saint-Julien-Beychevelle). L'enjeu de cette médiation culturelle et paysagère est de créer les conditions pour que les acteurs à l'initiative de ce projet et les acteur.rice. du marais apprennent à mieux se connaître et à travailler ensemble en tenant compte des enjeux de gestion et de valorisation de cet espace naturel et agricole.

Balade à vélo de repérage

La phase de mise en réseau débute le 19 avril 2019 par une journée de repérage sur le terrain. Le matin, les membres de l'équipe mènent des entretiens sur site avec des acteur.rice.s impliqués dans le projet de sentier et dans la gestion du marais avec M. Peyré (adjoint à la Mairie de Saint-Laurent-Médoc) et M. Simon (salarié du Syndicat Mixte de Bassin Versant Centre Médoc).



Entretiens des élus porteurs du projet de sentier et d'acteurs gestionnaires des marais

L'après-midi, l'équipe parcourt à vélo l'itinéraire envisagé du futur sentier et rencontre la chargée de communication au château de Camensac. Ce repérage démontre que, au-delà des enjeux de gestion du marais, le périmètre du site d'étude doit se composer d'une part du marais en lui-même mais aussi des terrasses viticoles environnantes (au Nord et au Sud). En effet, ces dernières sont le terroir des prestigieux domaines viticoles du Médoc et offrent de larges vues sur le marais de Beychevelle qui s'étend à ses pieds. En revanche, la relation d'interdépendance agricole qui pouvait exister autrefois entre ces terrasses et le marais n'existe presque pas ou plus aujourd'hui. De plus, le marais n'est pas considéré par les viticulteurs comme un potentiel atout dans leur stratégie de communication et de marketing territorial pour commercialiser leurs vins.



Repérages à vélos dans les marais de Beychevelle

Atelier-balade de mise en réseau

Fort des repérages de terrain et des entretiens préalables, une balade-paysage en partage est organisée le mercredi 10 juillet 2019. Ce temps collectif vise à faire découvrir les paysages traversés par le futur sentier et à échanger, chemin faisant, sur leurs dynamiques d'évolution, les enjeux, leurs pratiques et histoires. L'objectif consiste à croiser les regards et les perceptions des différents acteur.rice.s du territoire, nourris des usages et des pratiques de chacun, quelle que soit leur implication - culturelle, agricole, environnementale, touristique, citoyenne - sur le territoire. Il s'agit donc bien de faire s'exprimer chacun sur les paysages observés et de faire surgir autant des points de convergences et d'accords que des éléments de frictions ou de conflits.

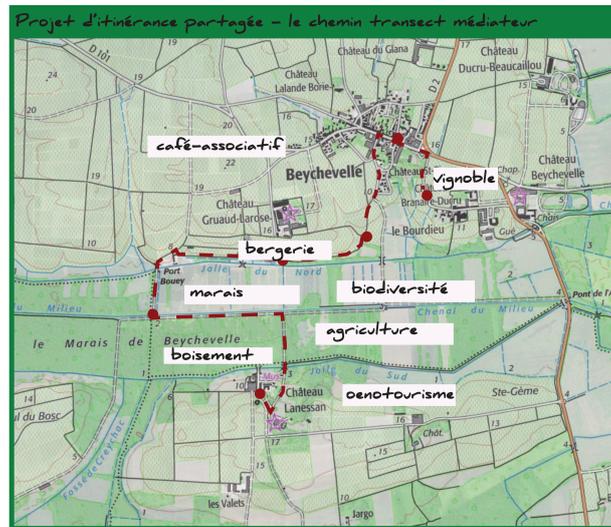


Tracé du parcours de la balade de paysage en partage

A cet effet, cette balade convie une grande diversité de catégories d'acteur.rice.s, producteur.rice.s (éleveur.se.s, châteaux) ; gestionnaires de l'espace (syndicat de bassin versant, Pnr du Médoc), associations de protection de l'environnement (CPIE, association Ecoacteurs, Cistude nature), acteur.rice.s du tourisme (office de tourisme Coeur Médoc), de la culture (institut départemental de développement artistique et culturel - IDDAC) et de l'enseignement (Ligue de l'enseignement 33), collectivités locales (communes de Saint-Laurent-Médoc et Saint-Julien-Beychevelle, communauté de communes Médoc Coeur de presqu'île), organismes d'accompagnement agricole (chambre d'agriculture, Arbres et Paysages 33), association de randonnée de Saint-Laurent-Médoc.

Le parcours de la balade suit un cheminement à pied - en transversal de Saint-Julien-Beychevelle au Château de Lanessan (2,8 km). Il est le support de l'exploration, mêlant temps

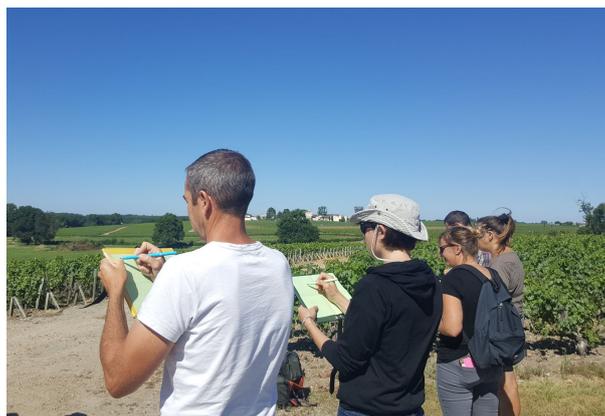
d'observation, lectures du paysage et échanges du bourg de Beychevelle où chacun se présente dans un premier temps.



Tracé du parcours de la balade de paysage en partage

Temps 01 : Arrêt 1 - « Dessins de paysage »

Le premier arrêt a lieu sur un point de vue panoramique sur les coteaux viticoles et sur le marais. Le mot paysage n'a pas la même signification pour tous. Pour tenter de l'illustrer, un petit jeu consistant à dessiner est proposé. Des crayons et une feuille A4 (divisée en 4 parties égales) sont remis à chacun. Les participant.e.s sont invités à porter le regard sur la zone entre Lachenaie (château-repère) et le château de Gruaud Larose (tour). Ils doivent dessiner les éléments les plus marquants de « leur paysage ». L'exercice consiste à observer le paysage puis le retranscrire dans un cadre et un temps limité : 2 minutes pour le premier dessin, puis 1, puis 30 secondes et enfin 5 secondes pour le dernier.



Exercices d'observation et de dessins individuels suivis d'échanges collectifs

Ce temps est un prétexte pour parler de paysage et d'utiliser le contenu des dessins pour en décomposer une partie des éléments perçus par le groupe : le château de Gruaud Larose est un élément architectural fort du paysage, les rangs de vignes, les rosiers en bord de vigne, le peu de végétation boisée, la prairie en pied de pente avec des arbres isolés, les chemins pour desservir les parcelles viticoles structurant l'espace, le contraste entre l'espace géométrique et structuré du coteau viticole au premier plan et les boisements « touffus » bordant le marais à l'arrière-plan (notion d'étagement avec les prairies naturelles remontant dans le vignoble).

Temps 02 : « A la croisée des chemins »

Au moment de rentrer dans la zone de marais, les participant.e.s engagent une discussion sur les difficultés pour cheminer dans les vignes (propriété privée ou non, espace où les promeneurs sont bienvenus ou non, voir et être vus ou non...). De plus, comme dans le cas de la boucle pédestre dans le marais de Lesparre-Médoc, certain.e.s propriétaires refusent le passage des promeneur.se.s et n'hésitent pas à installer des barrières.

Au détour d'un fossé délimitant une parcelle de vignes d'une prairie, le groupe aborde la question de la protection de la qualité de l'eau. L'association Arbre et Paysage 33 en profite pour décrire une solution possible. Le Château Gloria a planté une haie pour tenter de protéger l'eau du fossé des traitements appliqués sur la vigne car le feuillage des arbustes fait une « *barrière à phytos* ». Une bande enherbée de 5 m (zone non traitée) diminue aussi le ruissellement. Le développement récent de la viticulture biologique (ex. : châteaux Canet et Gruaud-Larose) est favorable aux aménagements agroécologiques (haies, enherbement des interrangs...) et favorise ainsi les auxiliaires de cultures (syrphes, coccinelles...).



Balade à pied entre les terrasses et les marais

Chemin faisant, en traversant la Jalle du Nord, une parcelle de maïs suscite des réactions. Pour certain.e.s participant.e.s, cette culture « *n'a pas sa place ici* » et n'est pas considérée comme une culture en cohérence avec le marais.

Un peu loin, les vaches d'un des participant.E.s (M. Lagueyt) paissent dans un pré. Les participant.e.s échangent sur la dynamique agricole avec la réduction du nombre d'éleveur.se.s (bovins et ovins) et sur l'impact de l'évolution des pratiques pastorales sur le paysage. Les animaux en plus d'être un facteur d'animation du paysage sont aussi considérés comme un produit local à valoriser et à promouvoir, en circuits-courts notamment. Un projet de construction d'une bergerie au Port Bouey est une réponse possible.

Temps 03 : « Séance de photo-langage dans le marais »

Pour favoriser les échanges à partir des paysages traversés, des photographies illustrant des éléments paysagers du marais (jalles, champs, prairies, bois, châteaux, vignes, etc.) sont proposées. Chaque participant.e doit choisir une image et expliquer la ou les raisons de son choix selon sa pratique de l'espace et en fonction des enjeux, intérêts, questions que lui évoquent l'image.

Les aménagements successifs du marais sont très prégnants. Le rôle hydraulique et écologique des jalles du Sud et du Nord, alimentées par le réseau de fossés secondaires qui assainissent le marais, est déterminant. Le chenal du milieu est le dernier aménagement hydraulique d'ampleur, l'exécutoire central. Une différence est soulevée entre la zone du milieu où le groupe est arrêté qui est le champ d'expansion de l'eau lors des crues des jalles et une zone en aval considérée comme « *le marais* » où l'estuaire rentre.

L'observation de cartes anciennes et photographies aériennes permet d'analyser les secteurs anciennement ouverts et qui sont aujourd'hui boisés. Ces boisements, résultant de la déprise agricole, conduisent à la fermeture du paysage de marais. Les peupleraies ont été largement plantées dans ce contexte, souvent sur les propriétés des châteaux. Aujourd'hui, la surface des peupleraies est stable, car on ne peut plus en planter en Natura 2000. Mais, la surface boisée (bois + peupleraies) ne peut être réduite du fait de l'obligation de compenser. La question des projets de valorisation de la surface forestière se pose et l'attention est portée sur le compromis à trouver de biodiversité possible. Le recul de l'agriculture, notamment de l'élevage, se poursuit. Ceci interroge le devenir des prairies humides.



Cartes et photos anciennes du marais présentées aux participant.e.s

Le système de gestion de l'eau dans le marais est conflictuel et fait l'œuvre d'une surveillance continue. Les écluses et les vannes régulent l'eau dans les jalles et le chenal du milieu. Leur fermeture permet soit de retenir l'eau dans le marais (été), soit d'empêcher la pénétration de l'eau dans le marais à marée haute (hiver). La gestion du niveau d'eau est un compromis délicat entre tous les usages (agriculture, foresterie, pêche, protection de la faune piscicole...). Une surveillance permanente par le syndicat s'impose. Le Syndicat du bassin de rivière souligne l'enjeu du maintien dans un bon état des milieux aquatiques et prairiaux pour de nombreuses espèces végétales et animales (poissons) rares ou menacées. Il rappelle que le marais est un milieu fragile dont la conservation dépend du bon état de nombreux équipements hydrauliques (écluses, vannes, canaux...) et aussi de la préservation de savoirs (gestion de l'eau).

Autre sujet : l'effet de la marée qui se fait sentir dans le chenal et son courant contribue à déstabiliser la berge. Des pieux anciens témoignent de la largeur originelle de ce vieux chenal. L'impact des ragondins et des écrevisses est fort. L'entretien de la végétation de la berge est aussi trop intense : passer l'épareuse au ras du sol contribue à « *effriter la berge* » et « *faucher la végétation de berge seulement une fois tous les 2 ans serait suffisant* ».

Enfin, un dernier sujet évoqué est celui du développement des pratiques agroécologiques. L'association Arbres et Paysages 33 est de plus en plus sollicitée. Les projets de plantation de haies en secteurs viticoles sont très récents et encore peu nombreux, mais une prise de conscience se fait jour. Arbres et Paysages 33 revendique de mener des projets à l'interface entre la place de l'Homme et de la place de l'Arbre. L'arbre est un garant de la bonne fonctionnalité des espaces par son rôle dans la régulation hydrique (protection des berges et canaux, épuration de l'eau...) et la préservation de la biodiversité. L'Homme a acquis des savoirs considérables sur les modes de gestion des arbres (plantation, taille, greffage, cueillette...) et d'utilisation du bois (feu, construction...). L'histoire humaine peut difficilement être dissociée de celle des arbres, sous toutes ses formes.

Arrêt 4 : Jalle du sud - « Mon marais rêvé »

Une partie de cet arrêt est consacrée à la présentation du programme Natura 2000 de protection des espèces et des espèces des marais de l'estuaire. Tout le marais de Beychevelle est classé. Des cahiers des charges de gestion des prairies humides et des mégaphorbiaies peuvent être contractualisés par les agriculteurs avec le Parc. La Charte Natura 2000 est le recueil de bonnes pratiques et les agriculteurs se doivent de la signer pour entrer dans les démarches Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine (AREA) et Haute Valeur Environnementale (HVE). Les espèces à enjeux forts, d'intérêt communautaires, sont notamment le cuivré du marais (très présent), la loutre, l'agrion de Mercure, la cistude d'Europe (en concurrence avec la tortue de Floride). Cette richesse biologique mérite d'être révélée aux visiteurs, avec l'intérêt d'associer les différents acteurs pour une valorisation touristique équilibrée de ce milieu.

A titre d'exemple, l'intercommunalité Médoc Coeur de Presqu'île présente un projet d'éducation artistique et culturelle « *Parcours artistique - Paysage en mouvement* », initié par l'IDDAC et la Ligue de l'enseignement de la Gironde. Il s'agit d'un dispositif de découverte des arts plastiques destiné au grand public visant à créer une dynamique de territoire autour de la création artistique et des arts visuels. Ce dispositif a duré 2 ans pendant lesquels une artiste travaille sur le thème du paysage. Ce projet a donné lieu à une exposition « *voyages insulaires* » et des expériences avec les jeunes. L'idée d'un sentier sensoriel est proposée : en cohérence avec le site.



Synthèse et catégorisation des productions des participant.e.s sur le thème de « Mon marais rêvé »

Dans un second temps, chaque participant.e est invité à noter sur des post-it ce que lui évoque pour lui le thème de « *Mon marais rêvé* » (ce qui en fait un paysage idéal aujourd'hui ou ce

qui ferait qu'il le devienne) puis à partager le fruit de sa production. Les contributions sont réorganisées en trois catégories : un marais que l'on éprouve, un marais qui se raconte et un marais qui accueille.

En guise de conclusion à la balade, les participant.e.s soulignent que tout le monde a un rôle à jouer dans le marais. Il apparaît nécessaire à tous d'aborder la question des conflits d'usages en insistant sur les notions de partage et de vivre ensemble. Il semble également important de faire connaître les usages et les services rendus par les acteur.rice.s du marais par des panneaux ou d'autres dispositifs.

Le partage de la connaissance acquise lors de cette animation-médiation est maintenant à partager avec tous les acteur.rice.s concernés par la gestion et l'avenir du marais.

Pistes de travail pour la mise en œuvre d'un chantier pilote

Le projet de sentier comme opportunité pour valoriser le marais

La valorisation du marais par la randonnée est apparue comme une piste intéressante pour un grand nombre de personnes lors des ateliers. Ce projet pourrait avantageusement s'articuler avec les actions de découverte d'itinéraires que mène l'association de randonnée pédestre de Saint-Laurent (itinéraire de la coulée verte à Saint-Laurent-Médoc de 2,4 km). Et à une échelle plus large avec le chemin de grande randonnée de Margaux à la Pointe du Vernon. Le sentier thématique "*Sentier des contes et légendes*" à Saint-Julien-Beychevelle est également un bon point d'appui qui draine déjà des promeneur.se.s. De plus, le projet en cours de création d'un lieu culturel à Beychevelle, un espace à la fois culturel, artistique et gourmand, constitue une possibilité d'étape pour les randonneur.se.s afin d'échanger et de croiser leurs regards sur le paysage du marais et, pourquoi pas, en imaginer l'avenir et les possibles.

Le projet de sentier comme opportunité pour engager une gestion partagée entre les acteurs

Certain.e.s acteur.rice.s soulignent que le sentier (ou tout au moins son tracé) n'est pas une fin en soi. C'est aussi une belle opportunité de s'interroger sur la gestion du marais et sur ce qui fait qu'il est et demeure vivant.

De plus, la création de ce cheminement ne pourra s'envisager sans une réflexion partagée sur la gestion et les usages du marais. C'est donc à partir de ce double objectif que l'équipe choisit d'engager comme chantier pilote, la mise en œuvre d'un temps de concertation avec les acteur.rice.s concernés à travers le partage des connaissances acquises lors de l'atelier de mise en réseau en juillet et à l'interface des questions au sens large soulevées grâce au projet de sentier.

Chantier pilote d'une médiation culturelle et paysagère sur le marais de Saint-Julien-Beychevelle

Premier atelier multi-acteurs du marais de Saint-Julien-Beychevelle

Cet atelier a lieu le 21 novembre 2019 sur le domaine du château Gruaud Larose en présence d'une quinzaine d'acteur.rice.s : des technicien.ne.s du Pnr (tourisme, Natura 2000, Paysage et urbanisme), un représentant du Château Lanessan, un agriculteur du marais retraité,

(agriculteur), un éleveur porteur du projet de bergerie, une élue de Saint-Julien-Beychevelle, une représentante du château de Beychevelle, un technicien du syndicat du bassin versant, un représentant du Château Branaire-Ducru, un élu de de Saint-Laurent-Médoc, deux membres de l'association Arbre et Paysage 33 et le chef de culture du château Gruaud Larose.

Temps 01 : Une lecture de paysage en point haut

Cette lecture du paysage à une dizaine de mètres de hauteur depuis la tour contemporaine du château Gruaud Larose offre à vivre une expérience unique en profitant d'une vue panoramique à 360° sur les terres du château et au-delà, mais surtout sur le marais de Beychevelle. Un parfait endroit pour observer et se rendre compte de la rupture nette entre les terrasses viticoles et les terres quasi-boisées du marais. En mobilisant le paysage offert aux regards, les membres de l'équipe présentent toutes les connaissances acquises à ce jour. Si certains éléments évoqués sont directement visibles dans les paysages en présence, en revanche un certain nombre ne peuvent pas l'être. Pour gagner en confort et aller plus avant dans les échanges, les participant.e.s sont invités à se diriger dans une salle de réception du château.



Lecture de paysage en hauteur dans une tour d'observation contemporaine du château Gruaud Larose

Temps 02 : Un échange collectif dans une salle de réception du château

Après une présentation des connaissances acquises lors des ateliers sur le marais, les discussions se sont engagées, orchestrées par les membres de l'équipe de l'AMI.



Réunion dans une salle de réception du château Gruaud Larose

UN MARAIS VIVANT

Point de départ : un chemin communal, une coulée verte liant le village au marais - passer d'un espace perçu à un espace vécu - encourager les pratiques sociales : chasse, pêche, jardinage et les événements culturels - à la découverte de cette zone humide, riche en habitats et en biodiversité



UNE BONNE GESTION DE L'EAU

Ré-activer une démarche collective pour écrire une nouvelle page de l'histoire du marais - favoriser une réflexion entre acteurs sur la gestion des niveaux d'eau

DES TRANSVERSALES

Alterner les espaces à parcourir et permettre des cheminements Nord/Sud - Ouvrir de nouveaux chemins - créer des moments d'échanges et de partage liés à des pratiques de gestion du milieu (démonstrations de taille d'arbres, de nettoyage, de lutte contre envasement...) et de découverte de la nature



DES ANIMAUX ET DES HOMMES

Ré-ouvrir les espaces fermés par des activités d'élevage et de pastoralisme, liant culture de la vigne (matière organique) et gestion des boisements

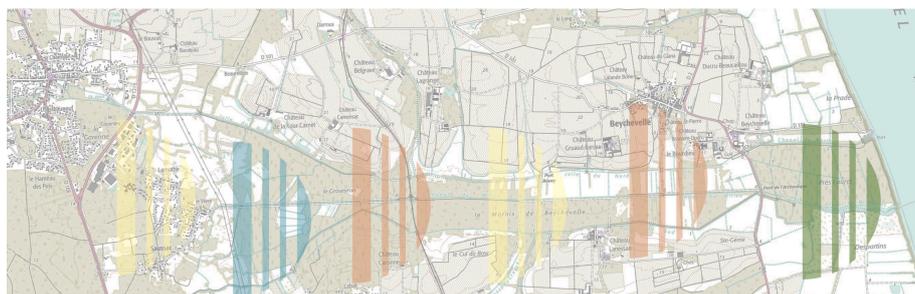
HALTE GOURMANDE ET CULTURELLE

Favoriser des espaces de rencontres entre habitants, travailleurs, touristes, dans les villages et hameaux - retisser des liens au territoire par l'assiette avec un écosystème alliant viticulture, élevage, maraîchage, encourageant l'agrotourisme - permettre des découvertes de l'espace viticole, en complément de la découverte des vins et de leur méthode de production



ENTRE TERRE ET EAU

Restaurer la connexion au port, objet du passé - tisser des liens entre « nature sauvage » et le sentier des légendes (hêtres tortueux, saules, noisetiers...) - retrouver des pratiques traditionnelles dans l'usage et la gestion de cet espace (ex: arbres témoins)



Document distribué par l'équipe de l'AMI pour animer les échanges

Le premier point abordé est celui de l'évolution de la gestion du marais qui était autrefois assurée par les exploitants. A cette époque, un ouvrier du syndicat du marais assurait un suivi d'entretien régulier du chenal y compris les travaux d'égavage. Aujourd'hui, il existe chez certains acteurs un problème de gestion sur l'entretien courant (trous dans les chemins, défaut d'entretien) et sur les travaux de remise en état de certains équipements. Le marais a fortement évolué au cours des 60 dernières années dont 90% des surfaces étaient occupées par des prairies pour seulement 10% de bois. A cette époque, un participant souligne que le marais vivait exclusivement de l'élevage, alors qu'il ne reste aujourd'hui que trois éleveurs et la relance des projets d'élevages ovins et bovins semble une piste intéressante. Un éleveur (M. Le Marchand) souligne qu'au-delà de la fonction d'entretien, l'élevage est un facteur d'animation. Et la transhumance, « c'est très sympa, ça crée du lien » ; « Les gens viennent me parler quand je me déplace (avec le troupeau) ».

Les échanges se poursuivent ensuite sur les enjeux de protection de la biodiversité sur les marais (site Natura 2000) sont abordés. Les actions en faveur de la biodiversité portent sur la recréation de mosaïques d'habitats de qualité, sur le maintien des prairies et leur réouverture (MAE) pour maintenir l'élevage tout en protégeant la biodiversité.



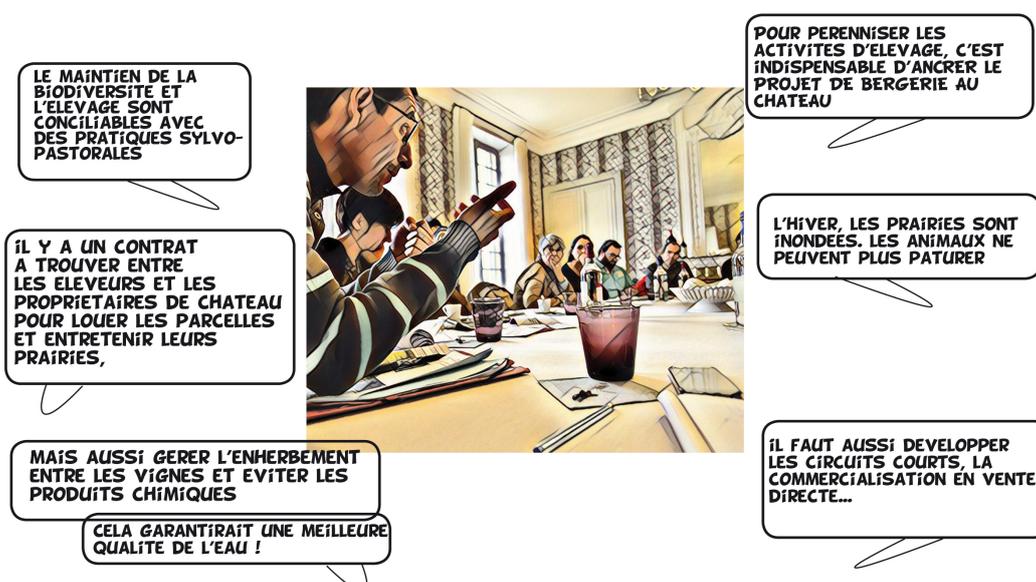
1/2

Un autre sujet évoqué dans les échanges concerne les difficultés d'accès au foncier pour les éleveurs et, en particulier, la difficulté pour eux d'obtenir un contrat de fermage auprès des châteaux. Or, ce type de contrat est nécessaire pour que l'exploitant puisse sécuriser et construire un projet économique sur le moyen ou long terme. L'enjeu serait de trouver un cadre d'accompagnement des éleveurs/agriculteurs pour avancer sur cette problématique.



2/2

Les discussions font émerger la volonté et la nécessité d'appréhender le territoire du marais dans son ensemble (approche transversale) au-delà d'une approche parcellaire. Autrefois imbriqués dans la même histoire, depuis plusieurs décennies, deux espaces se côtoient : les terres du marais et les terres de vignes. Toutefois, le lien entre les terrasses viticoles et le marais n'est pas totalement rompu et des signes de complémentarités réapparaissent. Les sols viticoles ont besoin d'être régulièrement amendés afin de préserver sur le long terme leur fertilité (matière organique, éléments minéraux...) et des châteaux font appel à des éleveurs (fumier). Le projet d'installation d'une bergerie portée par un éleveur et le Château Gruaud Larose est révélateur de ce phénomène et illustre les possibilités de relier la viticulture et l'élevage.



Le projet de création d'un sentier dans les marais et l'ouverture de cet espace au public soulève des questions sur la cohabitation entre les éleveurs et les randonneurs. Si l'éleveur est considéré comme le premier médiateur auprès des randonneur.se.s, cela ne peut suffire. Un technicien du Pnr (Patxi Badiola) souligne que pour assurer la réussite de la mise en place d'un sentier, il est possible de ne l'ouvrir qu'une période de l'année, qu'un travail de pédagogie est essentiel auprès des promeneurs en complément de l'installation de barrières spécifiques piétons/cycles (barrière canadienne, chicane, double-porte) qui ont fait leur preuve dans les zones de montagne.

IL FAUT RELANCER L'ELEVAGE ET CREER LES CONDITIONS POUR QUE LES ELEVEURS EN VIVENT

AVANT LES ELEVEURS, ILS ETAIENT BEAUCOUP PLUS NOMBREUX POUR GERER LE MARAIS. IL N'EN RESTE PLUS QUE TROIS !

AUJOURD'HUI, LE CHEMIN N'EST PLUS TRES ENTRETENU ET LE PAYSAGE SE FERME.

OR CE CHEMIN POURRAIT CONNECTER UN ITINERAIRE DE GRANDE RANDONNEE, S'INCLURE DANS UN CIRCUIT TOURISTIQUE

QUAND ON SE DEPLACE AVEC LE TROUPEAU, LES GENS VIENNENT NOUS PARLER. C'EST TRES CONVIVIAL !

ET DEVENIR UN SUPPORT PEDAGOGIQUE POUR EXPLIQUER LE MARAIS, SON FONCTIONNEMENT, SON EVOLUTION DANS LE TEMPS

ATTENTION ! UN CHEMIN DE RANDONNEE C'EST BIEN MAIS IL FAUT L'EQUIPER DE BARRIERES AVEC UN SYSTEME EFFICACE POUR NE PAS LAISSER ECHAPPER LE BETAIL !

AVANT DE PART ET D'AUTRE DU CHENAL, C'ETAIENT DES JARDINS POTAGERES. CA SERAIT BIEN DE RECREEER DES ENVIES POUR ENTRETEENIR DES JARDINS !



Planche de synthèse des échanges sous la forme d'une bande dessinée

La réunion se conclue par la présentation aux participants d'exemples d'outils d'interprétation et d'observation qui pourraient être implantés sur le futur sentier de randonnée. A suivre...

FUTUR
un marais vivant, ouvert, géré et agroécologique ?

PASSÉ
système agro-pastoral, liant maraichage, élevage et viticulture

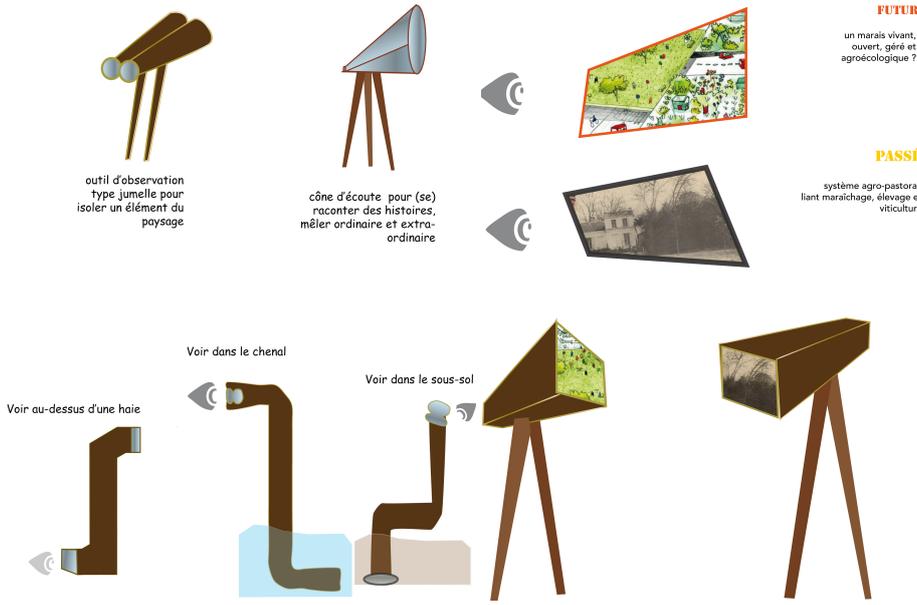
outil d'observation type jumelle pour isoler un élément du paysage

cône d'écoute pour (se) raconter des histoires, mêler ordinaire et extra-ordinaire

Voir dans le chenal

Voir dans le sous-sol

Voir au-dessus d'une haie



Proposition d'outils d'interprétation et d'observation des paysages des marais pour alimenter les réflexions sur le projet de sentier